

RÉSEAU SUR LA JEUNESSE ET LA CITOYENNETÉ MONDIALE

Universités d'été 2024

"#Fortheculture des droits de l'homme

et de l'État de droit"

Note conceptuelle

Le Réseau sur la jeunesse et la citoyenneté mondiale est un partenariat facilité par le Centre Nord-Sud du Conseil de l'Europe qui rassemble des organisations dirigées par des jeunes, des plateformes internationales de jeunesse et des institutions gouvernementales de différentes régions du monde. Le réseau a été créé en 2011 en tant que plateforme informelle de dialogue et de coopération multilatérale au niveau interrégional dans le domaine de la jeunesse.

Chaque année, **le Réseau promeut des événements internationaux pour la jeunesse appelés "Universités"**. Dans chaque "Université", plusieurs organisations de jeunes ou orientées vers la jeunesse ont la possibilité de mener leurs propres activités (formations, séminaires, réunions du conseil d'administration...) avec une approche dynamique et participative qui encourage la mise en réseau, la coopération et l'éducation par les pairs dans un contexte d'apprentissage interculturel.

Chaque année, **le Réseau Jeunesse et Citoyenneté mondiale propose un thème** qui représente le fil conducteur de toutes les activités qui se déroulent dans le cadre des Universités cette même année. Les sessions plénières et tous les autres moments communs de l'Université (le "Programme commun") explorent le thème annuel, reliant toutes les activités des partenaires et engageant tous les participants impliqués dans ces activités.

Vers un **voisinage de valeurs et un partenariat mondial de la jeunesse pour le développement**. Les Universités s'articulent autour du cadre politique global de l'Agenda 2030 des Nations Unies pour le Développement Durable en tant que programme de transformation et appel universel à l'action qui reconnaît le rôle central de la jeunesse pour garantir la justice mondiale, les droits humains, le développement durable et la participation démocratique. La jeunesse est mentionnée dans dix domaines de l'agenda et dans plus d'un tiers des 169 cibles des Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies. Dans ce cadre, les universités s'appuient sur la valeur ajoutée du Centre Nord-Sud, qui fait partie du Conseil de l'Europe, pour partager leur expertise et leurs travaux sur les droits humains, la démocratie et la primauté du droit, des questions d'intérêt commun qui, dans nos sociétés interdépendantes, ne se limitent pas à l'Europe.

L'UYD est organisée dans le cadre de [iLEGEND III: Intercultural Learning Exchange through Global Education, Networking and Dialogue](#), un programme conjoint de l'Union Européenne et du Conseil de l'Europe : cofinancé par l'Union Européenne et le Conseil de l'Europe et mis en œuvre par le Centre Nord-Sud du Conseil de l'Europe. L'objectif global du projet est d'accroître l'engagement actif des

citoyens (en particulier les jeunes) des États membres de l'UE, des pays candidats et des pays candidats potentiels dans la sauvegarde du développement durable et la lutte contre les défis mondiaux et les inégalités au niveau local et mondial.

#Fortheculture des droits de l'homme et de l'État de droit

Aujourd'hui, nous observons des signes alarmants d'érosion de l'ordre mondial fondé sur des règles qui a été établi il y a 75 ans et qui a placé les droits de l'homme au cœur des relations internationales.

Alors que les gouvernements mettent en place des cadres réglementaires pour lutter contre la corruption, la violence et la criminalité, ces questions dépassent souvent les frontières nationales et sont de plus en plus interconnectées à l'échelle mondiale. Pour garantir la sécurité, la dignité et les droits humains de tous les individus, de nombreux gouvernements redoublent d'efforts pour faire respecter l'État de droit par l'intermédiaire des institutions publiques au niveau national, mais aussi international.

Les conventions internationales, par exemple, jouent un rôle essentiel dans la promotion de l'État de droit au niveau national et parmi les jeunes. Elles fixent des normes, stimulent les réformes juridiques, renforcent les systèmes judiciaires et garantissent l'obligation de rendre des comptes. Les pays qui ratifient ces conventions s'engagent à adhérer à ces normes, ce qui contribue à harmoniser les systèmes juridiques au niveau mondial. Cela peut conduire à des réformes juridiques importantes et à la modernisation des systèmes juridiques. En outre, de nombreuses conventions internationales prévoient des mécanismes de suivi et d'établissement de rapports, garantissant que les pays sont tenus de rendre compte de leurs engagements. Cela favorise la transparence et le respect de l'État de droit.

Si l'on prend l'exemple du Conseil de l'Europe, en tant qu'organisation régionale européenne pour la protection des droits humains en Europe, avec la Convention Européenne des Droits de l'Homme comme référence principale, le Conseil a adopté plus de 220 conventions pour protéger les droits fondamentaux, dont beaucoup sont ouvertes à l'adhésion de pays non européens. Des instruments tels que la Convention sur la prévention de la corruption, la Convention sur la cybercriminalité (Budapest), la Convention sur la protection des données ou la Convention sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (Istanbul) contribuent à promouvoir les droits de l'homme en Europe et au-delà.

Les conventions internationales peuvent également inspirer et soutenir le plaidoyer et l'activisme des jeunes. Les jeunes sont souvent à l'avant-garde des mouvements en faveur de la justice sociale et de la réforme juridique, motivés par les principes inscrits dans ces conventions. Les mouvements en faveur de la justice climatique, de l'égalité des sexes et des droits de l'homme en général s'appuient souvent sur les cadres fournis par les conventions internationales pour faire avancer leurs causes.

C'est dans ce contexte que l'éducation joue un rôle essentiel dans la promotion d'une culture des droits humains et de l'État de droit et il existe un consensus international croissant sur la nécessité que tous les apprenants acquièrent les connaissances et les compétences nécessaires pour

promouvoir les droits humains, ou la citoyenneté mondiale, qui est également au cœur de l'éducation à l'État de droit. La Charte du Conseil de l'Europe sur l'éducation à la citoyenneté démocratique et l'éducation aux droits humains (la Charte) souligne la pertinence de cette approche éducative.

L'Université 2024 sur la jeunesse et le développement mettra l'accent sur l'importance de l'éducation aux droits humains et à l'État de droit chez les jeunes. Cette initiative vise à sensibiliser les représentants des organisations de jeunesse à l'utilisation des conventions internationales pour promouvoir une culture mondiale des droits humains et de l'État de droit, en particulier chez les jeunes.

Le Centre Nord-Sud et la coopération Afrique-Europe en matière de jeunesse

Instrument clé de la dimension extérieure du [Conseil de l'Europe](#), le [Centre Nord-Sud](#) sert de vecteur de transmission de ses valeurs, normes et outils au-delà du continent européen par le biais du dialogue politique, de la mise en réseau et de la mise en œuvre de projets de coopération. En tant qu'accord partiel élargi du Conseil de l'Europe, il réunit plusieurs pays d'Europe, du Moyen-Orient et d'Afrique pour échanger des idées et prendre des mesures sur des questions communes. Fort de plusieurs décennies d'expertise dans les domaines de l'éducation globale, du dialogue interculturel et de la coopération avec le secteur de la jeunesse en Europe et au-delà, ainsi que d'un vaste mandat géographique axé sur le voisinage méridional et l'Afrique subsaharienne, le CNS, grâce à son approche institutionnalisée du "quadrilogue", engage des représentants de haut niveau des gouvernements, des parlements, des autorités locales et régionales, ainsi que de la société civile de différentes régions du monde, à travailler ensemble sur des questions d'intérêt commun. Le rôle de premier plan joué par la société civile, grâce à un solide réseau d'organisations de jeunesse, garantit une participation structurée, inclusive et durable, avec un effet multiplicateur.

Fort de cette expérience et de cette expertise, le CNS est bien placé pour contribuer à la mise en œuvre de la [Déclaration de Reykjavik](#) et pour contribuer à renforcer la dimension extérieure du Conseil de l'Europe en diffusant les valeurs et les normes du Conseil de l'Europe parmi les jeunes, une pierre angulaire pour assurer la durabilité des réformes ; développer davantage et progressivement la coopération avec les pays d'Afrique subsaharienne qui démontrent un intérêt pour les normes du Conseil de l'Europe ; agir en tant que plateforme facilitant le dialogue entre l'Europe et d'autres régions du monde sur les priorités du Conseil de l'Europe.